

# EMPLOI

## Représentant des Ventes Commerciales

### DESCRIPTION

<b>Lieu</b> Ville de Québec, Québec
<b>Nombre d'employés recherchés</b> 3
<b>Salaire</b> Entre 20\$ et 35\$ par heure (salaire à commission)

En tant que Représentant des Ventes Commerciales chez FPS Payments, vous jouerez un rôle clé dans notre entreprise en conseillant et en offrant nos produits et services aux propriétaires d'entreprises. Vous serez l'ambassadeur de notre marque FPS ainsi que de Clover lors d'événements et de rencontres professionnelles. Vos responsabilités comprendront également le suivi des leads et la gestion des relations avec nos clients existants. Vous devrez fournir un compte rendu quotidien de vos activités au Vice-Président des Ventes.

### EXIGENCES

- Expérience préalable de 1 à 2 ans en vente et en service à la clientèle souhaitée.
- Aptitude à établir des relations interpersonnelles solides et à communiquer efficacement.
- Personnalité dynamique, sociable, proactive, et ambitieuse.
- Motivé par les commissions non plafonnées.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Type d'emploi : Temps plein, permanent.
- Horaire de travail en semaine de 9h à 17h, avec possibilité de travail en soirée et les fins de semaine.
- Modalité de travail hybride, comprenant du télétravail et des déplacements sur le terrain.
- Possession d'un véhicule et permis de conduire valides requis.
- Admissibilité aux assurances collectives après 3 mois d'emploi.
- Possibilité de prime de performance en fonction des résultats atteints.

FPS Payments offre un environnement de travail dynamique, une rémunération compétitive basée sur les commissions, et une opportunité exceptionnelle de développer vos compétences en vente tout en contribuant activement à notre croissance. Si vous êtes prêt à relever ce défi et à faire partie d'une équipe passionnée et performante, veuillez soumettre votre candidature!

FPS Payments souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler, quelle que soit leur origine, leur religion, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur âge, leur statut de handicap, ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

Note : Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et désigne aussi bien les hommes que les femmes.